



SciencesPo  
Rennes

**INSTITUT D'ÉTUDES  
POLITIQUES DE RENNES**

104 Bd de la Duchesse Anne  
35700 Rennes, France  
Tel. +33 (0)2 99 84 39 39  
www.sciencespo-rennes.fr

**PÔLE DÉVELOPPEMENT & PARTENARIAT  
SERVICE « EXECUTIVE EDUCATION »**

Tel. +33 (0)2 99 84 39 39  
formation.continue@sciencespo-rennes.fr  
www.sciencespo-rennes-pro.fr

**INFOS LÉGALES**

DA : 53 35 085 79 35  
SIRET : 193 523 172 000 16  
NAF : 85 42 Z  
UAI : 035 23 17 D

**PÔLE DÉVELOPPEMENT & PARTENARIAT  
SERVICE « EXECUTIVE EDUCATION »**

**TAXE D'APPRENTISSAGE 2020**

**Versement de la taxe d'apprentissage 2020 : Soutenir les formations innovantes de Sciences Po Rennes pour relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la taxe d'apprentissage a pour but de soutenir le développement de formations techniques et professionnelles. Sciences Po Rennes, établissement public d'enseignement supérieur, est habilité à la percevoir en raison de ses parcours à finalité professionnelle de haut niveau qui y sont dispensés. Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de développer notre offre de formation en prise avec les dynamiques socio-économique du territoire et répondant plus que jamais aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle. C'est dans cette perspective que nous avons notamment mis en place depuis deux ans un double diplôme avec l'INSA Rennes permettant à nos étudiants d'obtenir simultanément le diplôme de Sciences Po Rennes et le diplôme d'ingénieur.

Grâce au soutien que vous apportez à nos ressources propres, nous pouvons nous doter des moyens pédagogiques, humains et matériels nécessaires à la réalisation de nos projets. Aujourd'hui, ce sont 6 parcours de 5<sup>ème</sup> année qui sont proposés en alternance et qui bénéficient ainsi de contrats de professionnalisation et/ou de contrats d'apprentissage. Ainsi, la formation en alternance est désormais pleinement intégrée à la culture de notre établissement. De fait, selon la dernière enquête d'insertion 60 % de nos étudiants sont embauchés avant l'obtention de leur diplôme et 95 % dans les 3 mois.

Contribuer au développement et à la valorisation de la professionnalisation en nous attribuant votre taxe d'apprentissage nous apporte ainsi un précieux soutien. Vous pouvez verser **directement jusqu'au 31 mai 2020 la partie « Barème » (ou solde) de la taxe d'apprentissage** à Sciences Po Rennes. Vous trouverez toutes les informations pratiques dans la plaquette jointe. N'hésitez pas à contacter le 02 99 84 39 58 pour toute aide ou tout renseignement complémentaire.

Nous espérons que **vous serez sensible à notre démarche et que, grâce à votre concours, nous pourrons préparer ensemble l'avenir de nos jeunes générations.**

Au nom de Sciences Po Rennes et de tous nos étudiants, je vous remercie pour votre confiance.

Je vous renouvelle, Madame, Monsieur, l'expression de nos vœux les plus sincères pour l'année 2020.

Pablo DIAZ  
Directeur de Sciences Po Rennes